

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre avril à vingt- heure trente, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 avril 2018

Présents : MM. Adam, Micat, Roulet, Taupin, Vandenhecke, Verna, Mmes Beauvais, Joubert, Michener, Prieur, Tartarin

Excusés : Mme Galisson, de Saint-Seine,

Secrétaire de séance : Mme Beauvais

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

N° 2018-21: MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SIEIL

5.3 Désignation des représentants

Les délégués au SIEIL sont :

- M. Lionel Roulet, délégué titulaire
- Mme Arlette Prieur, déléguée suppléante

À la demande des délégués, il est proposé de modifier l'ordre des délégués représentants la commune au SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) comme suit :

- Mme Arlette Prieur, déléguée titulaire
- M. Lionel Roulet, délégué suppléant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Modifie** l'ordre des délégués au SIEIL comme indiqué ci-dessus.

N° 2018-22 : AVENANT À LA CONVENTION DE BALAYAGE – MODIFICATION DU TARIF HORAIRE

1-4 Commande publique - autres types de contrats

Le maire donne lecture au conseil municipal de l'avenant n° 4 à la convention de balayage conclue le 9 juin 2005 avec la commune de Ligueil. Le tarif de location de la balayeuse avec chauffeur sera porté à 77,25 euros à compter du 1^{er} mai 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Accepte** l'avenant n°4 à la convention de balayage conclue avec la commune de Ligueil,
- **Autorise** le maire à signer cet avenant.

Questions diverses :

Présentation du power –point sur la réforme de la taxe d'habitation

Cf. présentation

Présentation du power-point sur le prélèvement à la source

Cf. présentation

Présentation du power-point sur la défense extérieure contre l'incendie

Cf. présentation

Réunion d'expertises - boulangerie

Une réunion d'expertise a eu lieu le mercredi 18 avril concernant la demande de prise en charge des pertes d'exploitation de la boulangerie suite aux travaux d'aménagement. Les documents transmis par M. Dion ne sont pas assez détaillés pour permettre d'étudier sa demande.

Le boulanger doit fournir à notre assurance ses comptes de résultat de 2015 à 2017 en détaillant mois par mois son activité (distinction entre la caisse et les tournées, indication des jours de congés et de fermeture de la boulangerie).

Feu d'artifice 14 juillet

La Préfecture a transmis aux communes un guide concernant les spectacles pyrotechniques. Il est indiqué que l'organisateur d'un spectacle pyrotechnique doit faire une déclaration à la mairie et en Préfecture (au moins un mois avant la date prévue).

Par ailleurs, les conditions de stockages du feu sont précisées : le site doit être isolé, aucune habitation ou ERP ne doit se situer à moins de 50 mètres. Le local devra être clôturé ou clos et ne pas être libre d'accès, et comporter des moyens d'extinction du feu à proximité immédiate.

Un local doit donc être trouvé pour entreposer le feu.

Projet boîte à livres

Mme Pol, directrice de l'école, souhaiterait mettre en place une boîte à livres. Elle propose que les agents techniques la construisent avec l'aide des enfants.

Projet décoration autour du village

L'école de La Chapelle-Blanche et les agents techniques vont réaliser un projet de décoration à partir d'objets de récupération (bouchons, boîtes de conserves, bouteilles en plastiques ...).

Un mailing a été envoyé aux habitants pour récupérer des objets.

Comice rural des 31 août, 1^{er}, 2 et 3 septembre 2018

La commune de Ligueil nous demande de leur indiquer les personnes qui seraient susceptibles de participer au concours de labours (soit avec des tracteurs soit avec des motoculteurs).

Par ailleurs, chaque commune participe au comice soit par la confection d'un char ou la prestation d'une musique lors du défilé.

Cette année, il est envisagé la réalisation d'une prestation musicale lors du défilé avec la commune de Bournan (en attente de l'accord du conseil municipal).

L'association Yaman a transmis deux devis :

- Le groupe La Banda Jul : fanfare Funk Jazz Groove (7 musiciens) : 1650 € (+ 2 ou 3 danseuses : 1 900 €)
- Les Fées décalées : spectacle de rue Percussions, danse Africaine, déambulation : 1 500 €

Fête de l'Amitié

Le Club Générations Mouvement organise son conseil d'administration à la salle des fêtes le vendredi 4 mai à 10 h 00.

L'organisation de la fête de l'amitié (du vendredi 8 juin) sera traitée à partir de 14 h 30.

Organisation du 8 mai

Le programme est identique aux années précédentes.

Le vin d'honneur sera servi par le restaurant Le Bellevue.

Remplacement des chaises de la petite salle des fêtes

Une commande de 40 chaises (en vinyle) a été réalisée auprès de la société Yves Ollivier pour un montant de 2 902,34 € T.T.C.

Syndicat scolaire

L'inspection académique a validé le retour de la semaine à 4 jours d'école pour notre RPI à compter de la rentrée de septembre 2018.

Concernant le maintien de l'accueil de loisirs du mercredi, une enquête auprès des familles est en cours pour connaître les besoins des familles.

Tableau explicatif – restauration des fresques

Un tableau explicatif a été réalisé pour la restauration des fresques.

Un dépliant complémentaire sera réalisé (détaillant les travaux de restauration) et mis à disposition des visiteurs.

Signalisation rues et monuments

Une réunion doit être programmée pour visiter la commune afin d'améliorer la signalisation de certaines rues (rue de l'Abbé Favoreau notamment) et des monuments à visiter (église, parc et château de Grillemont).

Un doodle sera réalisé pour fixer la réunion.

Cirandonnées

Un parcours de randonnée a été réalisé par M. Ginneberge et M. Prieur (9,5 kms – départ à la fontaine St-Martin à 8 h 30 – arrivée vers 11 h à Ciran).

Un casse-croute sera organisé à partir de 8 h (prévoir : café, jus de fruit, chouquettes, chocolat...)

Percufoles

L'association « Envie de Percus » propose aux communes d'organiser une soirée Apéro Percu le vendredi 14 septembre (réponse demandée pour le 25 mai).

L'association organise la programmation artistique : 19 h – démonstration des élèves de JJ Barbette – 20 h : Trio Bacana. Il sera demandé une participation à la commune de 350 €.

La commune (ou une association) prend en charge l'organisation de la restauration et de la buvette. Le maire contacte M. Ginneberge, président du Comité des fêtes afin de savoir s'il est intéressé pour organiser la restauration et la buvette.

Fissures Maison d'habitation de M. Idier

Le gérant de la SCI Blanche, propriétaire de la maison d'habitation située 6 rue des Fontaines, indique que d'importantes fissures sont présentes sur cette maison. Il a précisé que ces fissures proviendraient de travaux réalisés par la commune lors de l'installation de l'assainissement collectif...

Un rendez-vous avec le maire est fixé le lundi 30 avril 2018 à 14 h à la mairie.

Mme Prieur sera présente.

Réalisation d'un boulodrome au stade

M. Bernard Bergeault doit transmettre à la commune les dimensions du boulodrome à réaliser au stade.

Un devis sera demandé à M. Boutin.

Travaux poste de relevage – Route de Manthelan

Les travaux de mise en sécurité du poste de relevage situé route de Manthelan ont été réalisés par l'entreprise ATF (installation d'une grille de sécurité).

M. Vandennecke précise qu'un nouveau devis sera demandé à l'entreprise ATF pour la mise en sécurité du poste rue de La Folie (remplacement de la grille de sécurité, chaînes de pompe...) et l'installation d'une grille pour protéger la marre située derrière l'abribus.

Numérotation des hameaux

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la société TDF a indiqué que tous les hameaux doivent être numérotés même s'ils ne comportent qu'une habitation.

Une numérotation de ces hameaux a donc été réalisée.

Voirie

La chaussée est dégradée au lieu-dit La Voltière. Les agents vont intervenir avec de l'enrobé à froid.

M. Boutin se déplace jeudi après-midi pour visiter les travaux de curage de fossés (rdv avec M. Roulet). D'autres entreprises seront contactées : M. Villaumé et M. Moreau.

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées :

- le mardi 29 mai 2018 à 20h30

- le mardi 26 juin 2018 à 20h30

- le mardi 24 juillet 2018 à 20h30

Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour
du conseil municipal du 29 avril 2018

	Délibérations
2018-21	Modification des délégués représentant la commune au SIEIL
2018-22	Avenant à la convention de balayage – modification du tarif horaire

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 29 avril 2018

Conseillers municipaux	Signatures
Adam Jean-Pascal	
Beauvais Céline	
Galisson Anne-Sophie	Absente
Joubert Sylvie	
Micat Jean-Claude	
Michener Brigitte	
Prieur Arlette	
Roulet Lionel	
Saint-Seine (de) Chantal	Absente
Tartarin Martine	
Taupin Michel	
Vandenhecke Christophe	
Verna Patrick	